



## probleme de reglement de succession, la situation ne bouge pas

Par **christarn**, le **08/03/2012 à 19:53**

bonsoir;

mon pere est decede en aout 2011

nous sommes trois filles comme héritaires

Une de mes soeurs (a un autre notaire que nous deux)détient :

- la voiture de mon pere (nous l'avons appris par notaire) sans en avoir été averti depuis le deces
- elle detiend toutes les cles de la maison en indivis : nous ne pouvons faire estimer le bien pour mise en vente (vente ok pour les 3)

nous avons demande au notaire de contacter notre soeur car voiture ok mais avec paiement de notre part maintenant, et pour qu'il obienne les cles de la maison

Aujourd'hui nous lui avons donner 10 jours pour obtenir sinon mise a un avocat (avons nous bien fait?

Nous avons envie d'ecrire directement à notre soeur pour reclamer notre part voiture et les cles Quand pensez vous?

QSi non que doit on faire pour faire bouger les choses ? Merci de votre réponse